

**COMMUNE DE MIREPOIX**  
**(Ariège)**

<b>Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal</b>											<b>01/2017</b>		
Total membres	23	Exercice	23	Convoc	13/01	Prés.	14	Abs	9	Proc.	4	Votants	18

Par suite d'une convocation en date du treize janvier deux mille dix-sept, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le vingt janvier deux mille dix-sept à dix-huit heures, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

**Présents** : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BOURDONCLE Stéphane, SAINT MARTIN Jean.

**Procurations** : ESCANDE Jacques à CIBIEL Christian, MARIEIRO Fabienne à GARCIA Pierre, BIARD Ludovic à QUILLIEN Nicole, PEISER Jean-Luc à SAINT MARTIN Jean.

**Absents** : LEVENARD Christian, ESCANDE Jacques, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, MARIEIRO Fabienne, BIARD Ludovic, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame VIDAL Candy est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

**Objet : Décisions municipales prises depuis le dernier Conseil Municipal**

En vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal 35/2014 du 8 avril 2014, les décisions municipales suivantes ont été prises depuis le dernier Conseil :

- N° 01/2017 : Renouvellement du contrat d'abonnement avec la société BERGER-LEVRAULT pour la maintenance des logiciels E-Magnus et Oracle.
- N° 02/2017 : Marché à procédure adaptée 01-2017- Accord cadre marché subséquent (UGAP/SFR) Marché public à bons de commande relatif à la fourniture de services de communications mobiles et prestations annexes.
- N° 03/2017 : Convention d'abonnement GEOSIGWEB (cadastre).

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **Prend acte** des décisions municipales ci-dessus,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,  
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Nicole QUILLIEN

REÇU EN PREFECTURE

le 27/01/2017

Application agréée E-legalite.com

009-210901948-20170120-0102017-DE